

COMPTE RENDU
SAINT HILAIRE SUR BENAIZE
SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL 11 SEPTEMBRE 2020

Par mail en date du 4 septembre 2020, le Conseil Municipal a été convoqué, en session ordinaire, à la mairie. Compte tenu des règles sanitaires liées au Covid19, les mesures barrières ont été mises en place et respectées par tous.

Etaient présents :

Sylviane GONTIER, Jacky GENET et Sabine AVRIL, Adjointes
Alexandre BRUNET, Laurent GUÉRAUD, Stéphane, JOTTERAND, Sylvain RAVEAU, Julien ROBINEAU.

Marie- Laure FRISCH étant empêchée, pouvoir donné à Sylviane GONTIER

Absents excusés : Valentin DUMAS et Simon GABILLON

Secrétaire : Sabine AVRIL

Le Conseil s'est réuni afin de délibérer sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

Projet d'extension de la salle communale : prise en compte d'un fait nouveau relatif la maîtrise d'œuvre et présentation d'un nouveau plan de financement.

Autorisation de signature du contrat avec l'architecte

Départ en retraite de M. DUMAS

Information sur la mise en place d'un DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

Projet de création d'une régie de recettes

Questions diverses

Ouverture de la séance à 19h30 présidée par Mme Gontier, 1^{ère} adjointe

Avant de débiter la séance, Madame GONTIER, fait part aux membres du Conseil, qu'en raison de l'impossibilité de Madame le Maire de se rendre à la réunion, la présidence revient de droit au 1^{er} adjoint (puis dans l'ordre du tableau).

Elle propose d'ajouter un point à l'ordre du jour :

- Désignation d'un délégué représentant les élus au CNAS (Centre National d'Action Sociale) et d'un délégué représentant les agents

Le Conseil accepte la proposition à l'unanimité.

Lecture et approbation du compte rendu de la réunion du 31 juillet 2020.

1/7/2020: Projet d'extension de la salle communale : prise en compte d'un fait nouveau relatif à la maîtrise d'œuvre et nouveau plan de financement.

Le projet présenté au Conseil Municipal du 12 juin ayant été estimé trop onéreux, Madame l'adjointe au Maire (en accord avec Madame le Maire) présente une nouvelle évaluation faite par AB+ Ingénierie SARL d'architecture et d'ingénierie et un plan de financement :

Evaluation de l'architecte (AB+ Ingénierie)

Travaux 84 500 euros HT

(dont 10.46% de frais d'ingénierie architecte , coordonnateur SPS, assurance dommage aux ouvrages, bureau de vérification technique)

Subventions

DETR 33 800 (40% du montant des travaux)

FAR 18 225 (3 parts*6075 euros)

Autofinancement 32 475

Voté à l'unanimité

2/7/2020 : Autorisation de signature du contrat avec l'architecte

Le Conseil ayant approuvé la nouvelle évaluation du projet et son plan de financement autorise le Maire à signer l'acte d'engagement avec AB+ Ingénierie SARL

3/7/2020 : Départ en retraite de M. Gilles DUMAS

Le départ en retraite de M. Gilles DUMAS est prévue prochainement.

Compte tenu de la saison, il ne paraît pas nécessaire d'envisager son remplacement avant le printemps 2021.

Voté à l'unanimité.

Information sur la mise en place d'un DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)

L'élaboration obligatoire de ce document est un travail lourd de description des tâches accomplies, du diagnostic des risques encourus et des solutions pour y remédier. Il est proposé au Conseil Municipal de chercher des synergies avec d'autres communes de moins de 5 salariés afin de mutualiser l'élaboration de ce document. Le sujet sera revu

Projet de création d'une régie de recettes.

La création d'une régie de recette impose qu'une liste exhaustive des recettes visées soit établie. En l'occurrence la question se pose principalement pour les demandes de photocopies des administrés de la commune. Avant toute décision, il convient d'avoir une estimation du nombre de photocopies délivrées sur plusieurs mois au moyen d'un registre dédié. Le sujet sera revu.

4/7/2020 : Désignation d'un élu délégué ainsi qu'un délégué représentant les agents au CNAS (Comité National d'Action Sociale)

Suite à son renouvellement le Conseil municipal doit désigner :

- un délégué représentant les élus, celui-ci devant être désigné parmi les membres du conseil municipal et

- un délégué représentant les agents, celui-ci devant être issu de la liste des bénéficiaires.

Désignation du délégué représentant les élus :

Sylviane GONTIER est élue à l'unanimité

Désignation du délégué représentant les agents

Faty ROY est élue à l'unanimité

Questions diverses

- Mme GONTIER a pris contact avec le Syndicat des Transports scolaires (STS). Certains points d'arrêt sur la commune pourraient être supprimés. La gestion des transports scolaires

désormais opérée par la Région Centre Val de Loire ne semble pas tenir suffisamment compte de la ruralité des territoires.

- Certains administrés ont déploré le manque d'information du Syndicat à l'occasion des travaux du pont et de la suppression momentanée des points d'arrêt.
- Au sujet de la Brocante, la date du 25 octobre est maintenue pour le moment.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 20h40.